

Depuis plusieurs années, la République centrafricaine (RCA) est affectée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires liées aux violences armées, aux tensions intercommunautaires ou à la transhumance dans certaines zones. Après une montée de la crise pendant la période électorale de fin 2020 / début 2021, la situation sécuritaire est restée volatile tout au long de l'année 2022 marquée par une intensification des opérations militaires opposant les Forces Armées Centrafricaine (FACA) (appuyées par leurs alliés) aux groupes armés luttant pour le contrôle des territoires. Ces affrontements entre éléments armés continuent d'engendrer des déplacements à l'échelle nationale et plus particulièrement dans les zones Centre, Sud-Est et Nord-Ouest. De surcroît, les inondations constatées depuis le début de la saison hivernale à partir du mois de juin accroissent la vulnérabilité des populations en engendrant le déplacement temporaire de milliers de personnes installées dans des lieux de regroupement spontanés, surtout dans la zone urbaine de Bangui et Ombella-Mpoko.

En réponse aux crises complexes en RCA, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) déploie, depuis décembre 2013, la Matrice de suivi des déplacements, un outil qui collecte des données sur les tendances de déplacement et les besoins humanitaires multisectoriels des personnes affectées par les crises. A travers sa composante du suivi des déplacements, la DTM met à jour les tendances de déplacements auprès d'informateurs clés (autorités locales, représentants de déplacés, gestionnaires de sites) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés internes et retournés. Ces informations sont partagées avec la communauté humanitaire afin d'orienter les programmes de réponse stratégiques et opérationnels.

Ce tableau de bord présente la situation de déplacement dans les localités et sites d'accueil des déplacés internes et retournés. La collecte de données a été réalisée dans 3 474 localités de présence des PDI et / ou retournés et 102 sites de déplacement et lieux de regroupement entre le 1^{er} août et le 07 septembre 2022 à l'échelle nationale dans les 16 préfectures du pays en plus de la capitale Bangui.

Nombre de localités évaluées **3 474¹**
 Nombre de sites ayant un gestionnaire évalués **62**
 Nombre de lieux de regroupement (autogérés) évalués³ **40**

La DTM a répertorié une population mobile de **2 801 410** individus au 30 août 2022 au niveau national^{1,2}

Individus déplacés internes (PDI)



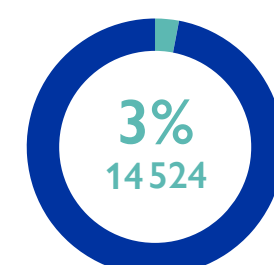
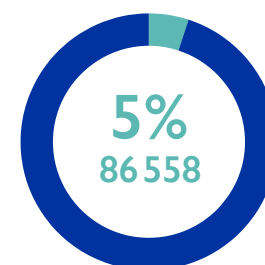
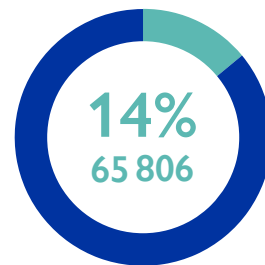
Individus retournés internes



Individus retournés de l'étranger



Pourcentage et nombre de PDI et retournés répertoriés au cours du dernier trimestre (entre juin et août 2022) :



Principales causes de déplacement des PDI et de retour de la majorité des retournés :

Motifs de déplacement des PDI	% de PDI	Motifs de retour de la majorité des retournés internes	% de localités	Motifs de retour de la majorité des retournés de l'étranger	% de localités
Tensions / conflits armés	53%	Amélioration sécuritaire en zone d'origine	71%	Amélioration sécuritaire en zone d'origine	42%
Crise politique (d'avant 2014)	14%	Faibles conditions de vie en zone d'accueil	21%	Faibles conditions de vie en zone d'accueil	30%
Crise liée aux élections de fin 2020	11%	Recherche d'opportunités économiques	3%	Recherche d'opportunités économiques	18%
Inondations	9%	Détérioration sécuritaire en zone d'accueil	3%	Discrimination en zone d'accueil	5%
Conflits communautaires	8%	Rejoindre d'autres membres de la famille ou de la communauté	2%	Détérioration sécuritaire en zone d'accueil	3%
Conflits liés à la transhumance	4%			Rejoindre d'autres membres de la famille ou de la communauté	2%
Incendies	1%				

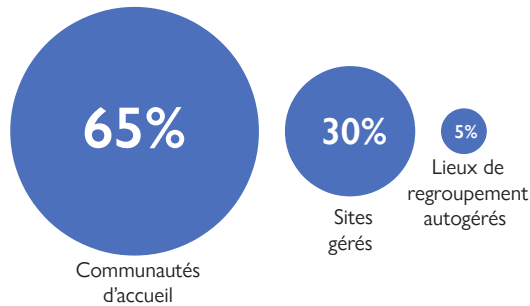
¹ Dans la préfecture de l'Ouham, la couverture du round 16 a été menée au niveau des sites et non des communautés d'accueil lors du round 16. Néanmoins, à des fins d'analyse, les effectifs de déplacement et de retour répertoriés dans cette préfecture lors du round 15 de la DTM (mai 2022) ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population déplacée interne et retournée.

² Le calcul de l'évolution des déplacements et des retours entre le round 15 (mai 2022) et le round 16 (août 2022) est relatif à la même zone géographique couverte lors des deux rounds DTM successifs, à savoir les préfectures de Bamingui-Bangoran, Ouaka, Haute-Kotto, Ouham-Pendé, Basse-Kotto, Ombella-Mpoko, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Mbomou, Haut-Mbomou et la ville de Bangui.

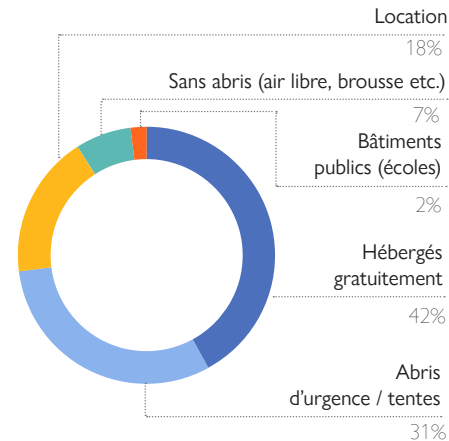
³ Les sites gérés désignent les sites de déplacement ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les lieux de regroupement autogérés désignent des lieux (écoles, églises) occupés par la population déplacée à la suite d'un choc soudain sans la présence d'un gestionnaire CCCM.

APERÇU DES DEPLACEMENTS

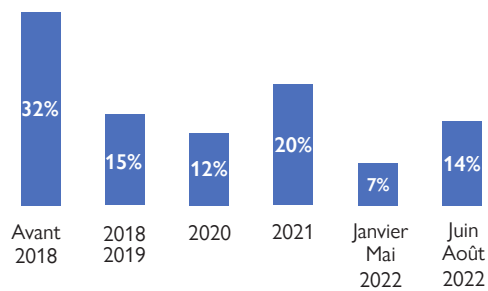
Répartition des ménages PDI par milieu de déplacement (communauté d'accueil / sites) :



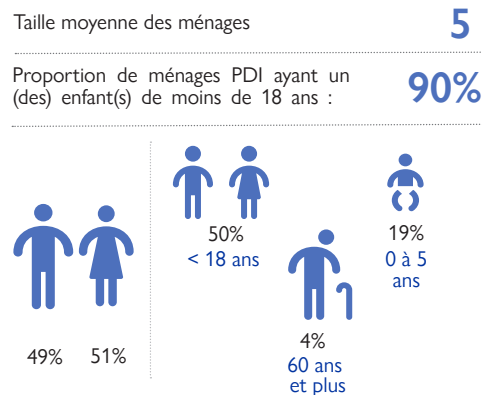
Répartition de ménages PDI, par type d'hébergement :



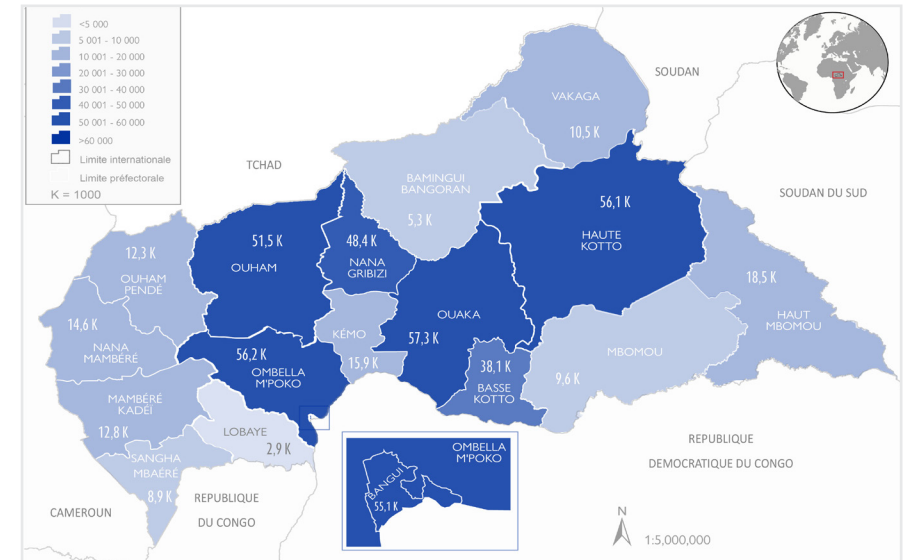
Répartition des individus PDI, par année de déplacement :



Composition démographique⁴ :



Nombre / concentration des PDI par préfecture⁵



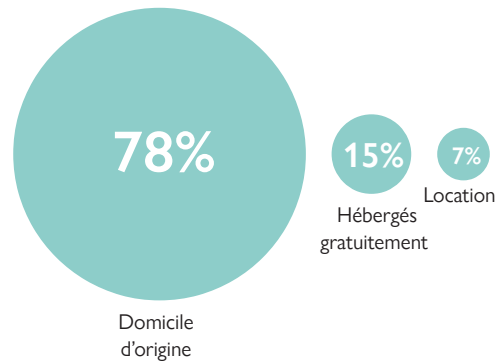
La DTM a répertorié au niveau national 474 000 personnes déplacées internes (PDI) (97 937 ménages) en août 2022. Parmi ces PDI, 65 pour cent sont installées dans les communautés d'accueil et 35 pour cent dans les sites de déplacement. Les préfectures qui concentrent le plus grand nombre de PDI au mois d'août sont respectivement les préfectures de Ouaka (57 275), d'Ombella-Mpoko (56 248) et de Haute-Kotto (56 126). Près du quart des PDI (21%) s'est déplacé en 2022 (entre janvier et août), soit 99 344 PDI, parmi lesquelles, 65 806 qui se sont déplacées lors du dernier trimestre (entre juin et août 2022). L'évolution du nombre de PDI dans la même zone couverte lors des deux rounds DTM successifs entre mai 2022 (round 15) et août 2022 (round 16)² montre une légère hausse de 0,2 pour cent, soit 785 individus. Cette hausse a été plus prépondérante dans l'Ombella-Mpoko (+33%), Bangui (+27%), la Ouaka (+12%) et la Nana-Mambere (+3%). Cette augmentation significative dans la zone urbaine de Bangui et Ombella-Mpoko s'explique notamment par les inondations ayant causé le déplacement temporaire de ménages, dont certains se sont installés dans 22 lieux de regroupement recensés par la DTM au mois d'août. Dans la Ouaka, la hausse a été constatée en particulier dans les sous-préfectures de Kouango (Ngakobo) et Bambari qui ont accueilli des vagues de PDI fuyant les affrontements armés au mois de juin. En revanche, l'effectif de PDI a connu une baisse significative dans les préfectures d'Ouham Pende (-32%), Basse-Kotto (-18%) et Nana-Gribizi (-9%) au profit des retours occasionnés par une relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones de retour et par les conditions de vie difficiles dans les zones d'accueil des déplacés internes.

⁴ Les informations démographiques ont été estimées sur la base d'un échantillon aléatoire constitué de 12 838 ménages PDI dans les localités d'accueil des PDI. Les données démographiques ont permis de répertorier le nombre d'individus (hommes / femmes) par tranche d'âge : 0 à 5 ans, 6 à 11 ans, 12 à 17 ans, 18 à 59 ans et 60 ans et plus.

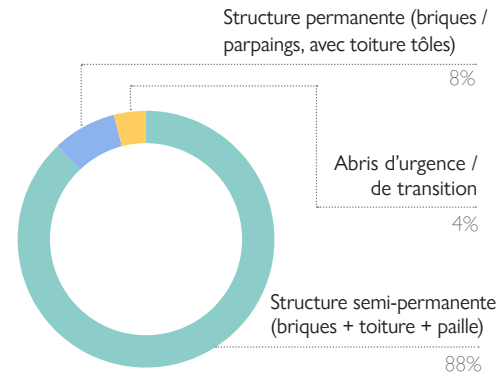
⁵ Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

APERÇU DES RETOURS

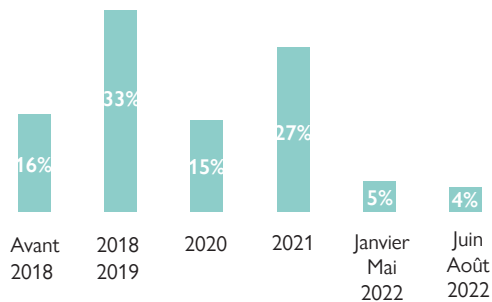
Répartition des ménages retournés (internes et de l'étranger), par type d'hébergement :



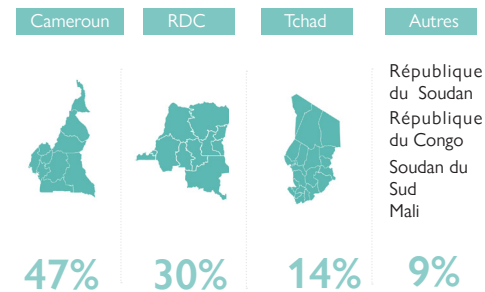
Constitution des abris de la majorité des retournés, par proportion de localités :



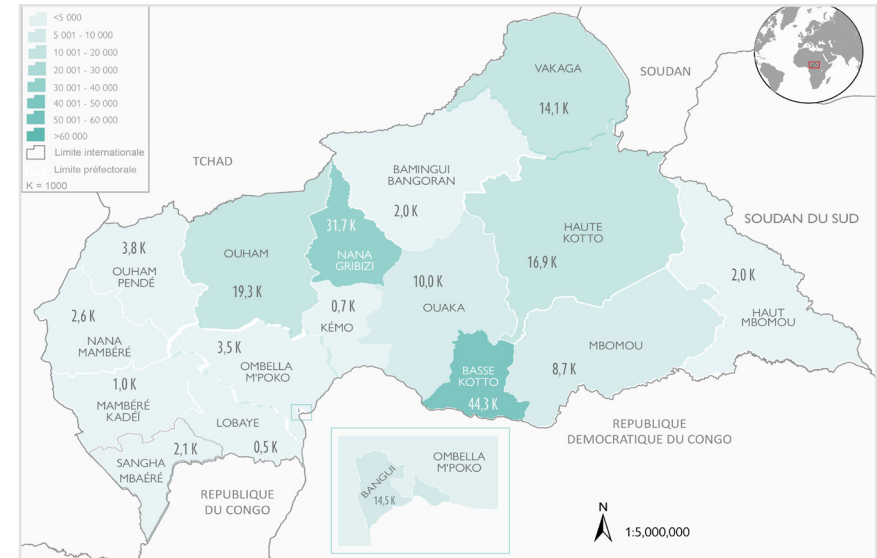
Répartition des individus retournés (internes et de l'étranger), par période de retour :



Répartition de la majorité des retournés de l'étranger selon le pays de provenance, par proportion de localités :



Nombre de retournés internes ayant effectué le retour en 2022 (entre janvier et août)⁶



La DTM a répertorié au niveau national 1 880 785 retournés internes et 446 625 retournés de l'étranger. Environ 9 pour cent des retournés internes (177 805) ont effectué le retour en 2022 (entre janvier et août) dont 86 558 personnes retournées au cours du dernier trimestre (entre juin et août 2022). En outre, 8 pour cent des individus sont retournés de l'étranger en 2022 (36 549) dont 14 524 retours de l'étranger lors du dernier trimestre (entre juin et août). Les retours internes ont augmenté de 4 pour cent, soit 50 965 nouveaux retours internes entre mai 2022 (round 15) et août 2022 (round 16) dans la même zone couverte lors des deux rounds successifs. Parallèlement, les retours de l'étranger ont connu une hausse de 3 pour cent depuis mai 2022, ce qui correspond à 12 240 nouveaux retours de l'étranger. Comme confirmé par le rapport de la [Commission Mouvements des Populations \(CMP\)](#) du mois d'août, l'augmentation des retours internes a été plus importante dans la préfecture de Nana-Gribizi (+12%) en raison de la relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones ainsi que les conditions de vie difficiles des PDI dans les zones d'accueil. Parallèlement, les retours de l'étranger ont été plus significatifs dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (+21%), Nana-Mambere (+18%), Nana-Gribizi (+10%) et Ouaka (+9%). Les retours de l'étranger proviennent majoritairement du Cameroun dans 47 pour cent des localités d'accueil des retournés de l'étranger, de la République Démocratique du Congo (30%) et du Tchad (14%).

⁶ Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

⁷ Commission Mouvement des Populations. [Rapport de la Commission Mouvement des Populations. Août 2022.](#)